

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN
DU MARDI 4 DECEMBRE 2012**

Convocation du 27 novembre 2012.

L'an deux mil douze et le quatre décembre, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).
M. BOSSIERE Georges, M. LOYANT Jean Marie, Mme LE GAL Gaëlle, Mme HAMON Carole, M. MOREAUX Jean Marie, M. DEBACKER Pascal, Mme MARIE ROSALIE Christelle, Mme GODEFROY Renée.

Absents représentés : M.GOUET Jérôme, pouvoir à M. TOURGIS Lionel

M. LOYANT Jean Marie est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 6 novembre 2012 doit être modifié comme suit :

Bibliothèque et BDP :

Budget maternelles et CP : 550 €

Budget Ballades gourmandes : 650 €

Le CR ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme

- Six certificats d'urbanisme ont été délivrés
- Trois déclarations de travaux ont été déposées (velux, division parcellaire, poste ERDF)
- Deux DIA ont été signées (parcelles AD 167 / AD 257 – 260)
- Trente et un permis de construire ont été déposés.

INFORMATIONS CCRO

- Audience devant le Tribunal Administratif du 29 novembre 2012 : la décision finale sur notre recours n'a pas été rendue, mais le compte rendu est défavorable.
- Réunion des maires de la CACLAM le 12 décembre 2012 à Caen : il faudra insister sur la date du retour des budgets dans les communes et sur leurs montants. C'est la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui détermine le retour des budgets dans les communes.
- Aucune nouvelle concernant la zone commerciale.
- Le retour des compétences dans les communes devra se faire dans les meilleurs délais. En ce qui concerne la restauration scolaire et l'enfance jeunesse ce sera le 1^{er} septembre 2013. Il faudrait qu'il en soit ainsi pour le bloc voirie-espaces verts-éclairage public-eaux pluviales.

QUESTIONS COMMUNALES

Gestion quotidienne du bloc voirie / espaces verts / éclairage public / eaux pluviales : reprise de la gestion opérationnelle des personnels de la compétence « voirie » dès le 1^{er} janvier 2013.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Acquisition de parcelles le long de l'A84 dans le cadre de la réalisation du merlon : le conseil autorise Monsieur le Maire à se substituer à la SAFER dans le bénéfice des promesses de vente des parcelles ci-dessous.

ZD 146 de 2 282 m²
ZD 148 de 7 410 m²
ZD 150 de 14 254 m²
ZD 152 de 14794 m²
ZC 254 de 4 189 m²
ZC 256 de 4 978 m²
ZC 259 de 10 022 m²
ZC 260 de 6 462 m²

Prix de vente : un euro le m² + 0.30 euro d'indemnité d'éviction + autres indemnités précisées dans les compromis de vente.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Acquisition de la parcelle ZD 144 : le conseil municipal autorise le Maire à acquérir cette parcelle de 3000 m² au prix d'un euro le m² + 0.30 € le m² d'indemnité d'éviction.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vente de la parcelle ZD 144 : le conseil autorise le Maire à céder cette parcelle (soit sous forme d'un apport soit sous forme d'un échange – prix de vente : un euro le m²)
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Intégration dans le domaine public des voiries et réseaux du lotissement « Le clos des écureuils » à l'achèvement des travaux.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Renoncement au droit de préemption sur l'ensemble du lotissement NEXITY.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

Information sur la demande de « Calvados Habitat » de garantir les emprunts relatifs aux logements sociaux du nouveau lotissement. Demande à étudier en ce qui concerne les montants et les conséquences d'une telle garantie.

Réforme des rythmes scolaires : décision de principe applicable dès la rentrée 2013 et sans restauration le mercredi midi. Une étude sur l'élaboration du planning des personnels est en cours.

Forte augmentation de la fréquentation de la bibliothèque et du nombre de sorties de livres.

Remplacement de la gazinière de la salle polyvalente. Coût : 3 267.00 €.

Remplacement de tous les panneaux publicitaires de la commune par APIC.

Problème de ligne téléphonique à la bibliothèque et aux écoles : étude en cours pour modifier le système actuel.

CLSH : modification des modalités d'inscription.

Changement d'un transformateur route de Bretagne et renforcement du réseau rue Pierre Castel par ERDF.

Distribution des colis aux anciens le samedi 15 décembre.

La mairie sera fermée le 26 décembre et le 2 janvier, mais sera ouverte le 31 décembre de 10h à 12h pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales.

***Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 15 minutes
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 8 janvier 2012 à 20 h30.***